



Question 15/2: Développement et gestion des ressources humaines pour faire face aux enjeux de la restructuration et de la transformation sectorielles, une attention particulière étant accordée aux questions d'emploi et d'égalité des sexes

COMMISSION D'ÉTUDES 2

SOURCE: RAPPORTEUR PROPOSÉ POUR LA QUESTION 15/2

TITRE: RAPPORT D'AVANCEMENT ET PLAN DE TRAVAIL PRÉLIMINAIRE

Introduction

La présente contribution contient un rapport d'avancement des travaux relatifs à la Question 15/2 et un plan de travail préliminaire.

Conférence Web

Une grande partie des travaux en rapport avec cette Question devrait se faire par voie électronique pour réduire les coûts, accroître l'efficacité et encourager une plus grande participation.

Une conférence Web dénommée "*ITU st. Gr. 2 - Q 15/2*" a déjà été organisée par l'UIT (M. Jaime Herrera, qui assurera l'appui de l'UIT pour la Question 15/2).

Une série de documents pertinents, y compris une déclaration d'intention (voir annexe), ont déjà été placés sur ce site.

Réseau de collaborateurs

Un réseau de collaborateurs est en cours de création. Le 17 juillet 1998, huit (8) collaborateurs avaient déjà accepté d'en faire partie. Ce nombre devrait augmenter sensiblement d'ici la fin septembre.

Les nouveaux collaborateurs/rapporteurs associés sont censés:

- 1) se présenter;
- 2) examiner la documentation existante;
- 3) faire une brève contribution présentant leur avis sur la question étudiée ainsi que des suggestions sur la teneur du programme de travail.

Programme de travail

Un plan de travail préliminaire est joint en annexe. Il est trop tôt à ce stade pour donner une description plus précise de son contenu. Un programme de travail détaillé sera ultérieurement mis au point, en consultation avec le groupe de collaborateurs.

Centres d'excellence

Etant donné que cette question sera un élément essentiel de notre programme, les travaux concernant au moins deux projets (l'un à l'AFRALTI et l'autre à l'ESMT) ont déjà commencé.

Annexes: 2

PLAN DE TRAVAIL PRÉLIMINAIRE POUR LA QUESTION 15/2

- 1) Créer un réseau de collaborateurs (en cours).
- 2) Examiner la nouvelle question proposée et la documentation existante pertinente (documents déjà placés sur notre tableau de conférence Web).
- 3) Examiner les projets de Centres d'excellence.
- 4) Mettre au point, en consultation avec les collaborateurs, un programme de travail indiquant les résultats attendus et des objectifs annuels.
- 5) Etudier et analyser les résultats des activités de recherche ainsi que d'autres contributions.
- 6) Rendre compte chaque année de l'état d'avancement des travaux.

COMMISSION D'ÉTUDES 2 DE L'UIT - QUESTION 15/2

OBJET

La question que nous étudierons est la suivante:

"Développement et gestion des ressources humaines pour faire face aux enjeux de la restructuration et de la transformation sectorielles, une attention particulière étant accordée aux questions d'emploi et d'égalité des sexes."

Le succès d'une restructuration et d'une transformation passe par l'engagement, l'appui et la participation personnelle permanents des décideurs et directeurs de haut rang. La transformation devrait maintenant être la tâche principale des dirigeants des secteurs public et privé. C'est pourquoi notre Commission d'études s'appliquera essentiellement à aider ces cadres supérieurs (décideurs, responsables de la réglementation et opérateurs) à faire face aux enjeux de la restructuration et de la transformation sectorielles des organismes d'exploitation (fournisseurs de services).

L'élaboration des politiques ainsi que la gestion et le contrôle des organismes d'exploitation dans des conditions d'activité commerciale ou dans des conditions de concurrence supposent une culture organisationnelle totalement différente de celle que l'on observe en général dans des conditions de monopole. Cette nouvelle donne impose une transition non négligeable qui passe par l'acquisition de nouvelles compétences, l'adoption de nouveaux types de comportement et l'institution de nouvelles relations de travail.

RÉSULTATS ATTENDUS

Nous devrions notamment établir des directives, tirer les leçons de l'expérience, définir les meilleures pratiques et, enfin, recommander des plans d'action susceptibles d'aider les décideurs de haut rang, les organes de réglementation et les opérateurs à faire face à l'enjeu que représente le nouvel environnement des télécommunications.

LOGISTIQUE

Pour gagner du temps, réduire les coûts, accroître notre efficacité et encourager une plus grande participation, la plupart de nos travaux se feront par voie électronique. Nous travaillerons surtout en anglais, mais les contributions en français et en espagnol seront les bienvenues.

PLAN DE TRAVAIL PRÉLIMINAIRE

Un réseau de rapporteurs ou de collaborateurs associés sera créé dans les toutes prochaines semaines. Lorsque vous adhérerez à ce réseau, je vous prie:

- 1) de vous présenter;
- 2) d'examiner la documentation existante;
- 3) de faire une brève contribution présentant votre avis sur la question étudiée ainsi que des suggestions sur la teneur de notre programme de travail.